

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL

SECRETARIAT GENERAL

**CENTRE NATIONAL DE LUTTE
CONTRE LE CRIQUET PELERIN**

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi



BILAN D'ACTIVITES 2014

Décembre 2014

Table des matières

ACRONYMES.....	3
Introduction :.....	4
PREMIERE PARTIE : SYNTHESE DES ACTIVITES REALISEES.....	5
I. Renforcement des capacités matérielles du CNLCP	5
II. L'actualisation du GCRA.....	5
III. Prévention des Invasions et gestion de la Lutte préventive	5
3.1. Gestion des pesticides et entretien des magasins.....	5
3.2. Activités de lutte préventive	6
3.3. Activités de luttés préventives programmées mais non exécutées	8
IV. Les activités de gestion environnementale et sanitaire.....	8
4.1. Activités de suivi sanitaire.....	8
4.2. Gestion des sites contaminés et des magasins de pesticides.....	8
4.3. Amélioration de la qualité des traitements antiacridiens et contrôle de qualité des pesticides ;	8
4.4. Etat de mise en œuvre du CCE.....	9
V. Activités d'information-communication.....	9
5.1. Elaboration d'un plan de communication	9
5.2. Information de l'opinion nationale et internationale sur l'évolution de la situation acridienne ;.....	9
5.3. Renforcement des moyens d'échanges d'information et de communication ;	10
5.4. Redynamisation des brigades de veille	10
5.5. Information et sensibilisation de l'opinion nationale et internationale sur les effets de la lutte préventive sur la sécurité alimentaire	10
VI. Activités de planification, de suivi et d'évaluation :.....	10
VII. Mise en œuvre du programme de formation.....	11
7.1. Les formations régionales :	11
7.2. Les formations nationales :	11
VIII. Activités de Coordination et de suivi du CNLCP	12
8.1. La participation aux activités de coordination et de programmation de la lutte acridienne dans le cadre de la CLCPRO et du Liptako – Gourma :	12
8.2. Les missions d'appui effectuées :	13
8.3. La participation à l'élaboration et/ou à la mise en œuvre de certains programmes..	13
8.4. La participation aux travaux de groupes	14
DEUXIEME PARTIE : ETAT D'EXECUTION DU PETF 2014	15
I. Evaluation du niveau de mise en œuvre du PETF 2013.....	15
II. Observations sur le niveau d'exécution des activités	16

CONCLUSION.....	16
------------------------	-----------

Liste des Tableaux :

Tableau 1 : Synthèse des formations régionales	11
Tableau 2 : Etat d'exécution des formations nationales	12
Tableau 3 : Le point d'exécution des activités programmées est présenté comme suit.....	15

ACRONYMES

AQMI	Al qu'Aïda au Maghreb Islamique
BAD	Banque Africaine de Développement
BADEA	Banque Arabe de Développement Économique de l'Afrique
BM	Banque Mondiale
CCE	Cahier de Charge Environnemental
CGRA	Cadre de Gestion du Risque Acridien
CLCPRO	Commission de Lutte Contre le Criquet pèlerin dans la Région Occidentale
CNGP	Comité National de Gestion des Pesticides
CNLCP	Centre National de Lutte contre le Criquet pèlerin
CSA	Commissariat à la Sécurité Alimentaire
EMPRES	Système de Prévention et de Réponse Rapide Contre les Ravageurs et les maladies Transfrontaliers
DNA	Direction Nationale de l'Agriculture
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation
LAA	Lutte Anti Acridienne
LCV	Laboratoire Central Vétérinaire
MA	Ministère de l'Agriculture
MNLA	Mouvement National de Libération de l'AZAWAD
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OPV	Office de Protection des Végétaux
ORTM	Office de Radio Télévision du Mali
PALUCP	Projet Africain de Lutte d'Urgence contre le Criquet Pèlerin
PASP	Programme Africain relatif aux Stocks de Pesticides obsolètes
PAPAM	Projet d'Accroissement de la Productivité Agricole au Mali
PETF	Programme d'Exécution Technique et Financière
PGE	Plan de Gestion Environnementale
PGP	Plan de Gestion des Pesticides
PPRA	Plan de Prévention du Risque Acridien
PNUA	Plan National d'Urgence Antiacridien
PSMS	(Pesticide Stock Management System ou Système de Gestion des Stocks de Pesticides)
QUEST	Contrôle de Qualité, Suivi Environnemental et Sanitaire des traitements anti- acridiens
RAC	Réseau Administratif de Commandement
SIG	Système d'Information Géographique
UNLCP	Unité Nationale de Lutte Contre le Criquet pèlerin

Introduction :

Le présent rapport fait le point d'exécution des activités réalisées en 2014. Deux contraintes majeures ont affecté la mise en œuvre de ces activités : l'insécurité qui sévit encore dans la zone grégarigène et les difficultés de mobilisation des ressources au plan national. De façon générale la mise en œuvre des activités s'est déroulée dans un contexte caractérisé entre autres par :

- **la poursuite de la restauration des capacités du Centre par :**
 - le Gouvernement qui a accordé une ligne de crédits pour l'acquisition de 15 véhicules 4X4 d'ici le 31 décembre 2016. Six (6) véhicules 4X4 sont déjà acquis dont 3 en 2013 et 3 autres en 2014
 - le Projet de Gestion des Crises et Catastrophes et d'Adaptation au Changement Climatique (GCC/ACC) du Mali, qui a appuyé le CNLCP par l'octroi d'un lot d'équipements et matériels de prospection (ordinateur portable, stations météo automatiques, GPS, appareils photos numériques, caméscopes, tentes, etc.) ;
- **une insécurité résiduelle persistante dans la zone grégarigène** (région de Kidal, Gao et Tombouctou) qui n'a pas permis de mener des opérations de prospection dans la zone d'habitat traditionnel du criquet Pèlerin;
- **une situation du Criquet pèlerin**, restée en deçà du seuil d'inquiétude tout au long de la campagne.

Les activités réalisées ont porté essentiellement sur :

- la surveillance de l'évolution du Criquet pèlerin;
- l'information de l'opinion nationale et internationale sur l'évolution de la situation acridienne ;
- la sensibilisation et la formation des brigades de veille sur la reconnaissance du Criquet pèlerin pour la remontée de l'information ;
- le suivi sanitaire des acteurs de la lutte antiacridienne à travers la détermination du taux de cholinestérase ;
- le renforcement des capacités du personnel ;
- la participation aux activités de coordination et de programmation de la lutte acridienne dans le cadre de la CLCPRO et du Liptako – Gourma ;
- les missions d'appui effectuées au Burkina Faso et à l'OPV dans le cadre de la lutte anti aviaire ;
- l'évaluation de la mise en œuvre du CCE (Cahier des Charges Environnementales) ;
- l'évaluation du niveau de mise en œuvre du PETF 20114 ;
- les missions de suivi et d'appui (suivi des brigades de veille)

Certaines activités ont été réalisées en collaboration avec les structures partenaires nationales comme l'Office de Protection des Végétaux (OPV), la Direction Nationale de l'Agriculture (DNA), la protection civile.

Le niveau d'exécution des activités a été jugé assez bon : 66,6% contre 70,2 % en 2013

PREMIERE PARTIE : SYNTHESE DES ACTIVITES REALISEES

I. Renforcement des capacités matérielles du CNLCP

L'occupation de la partie nord du pays en mars 2012 s'est traduite entre autre par l'enlèvement et/ou la destruction de tous les moyens du Centre au cours de l'attaque de la Base d'Intervention de Gao. Dans le cadre de la restauration des capacités du Centre, l'Etat a octroyé une ligne de crédit pour l'acquisition d'environ 15 véhicules 4X4 d'ici 2016. C'est ainsi que 3 véhicules 4x4 ont été acquis en 2014 portant le nombre de véhicules à six (6).

II. L'actualisation du CGRA

Le CGRA a été relu conformément aux conclusions et recommandations des rencontres de juin 2014 à Nouakchott, en Mauritanie.

III. Prévention des Invasions et gestion de la Lutte préventive

3.1. Gestion des pesticides et entretien des magasins

La gestion des pesticides est une des activités importante de la lutte antiacridienne. Il s'agit à tout moment de veiller sur la qualité des pesticides stockés, de gérer les emballages vides, d'entretenir et d'assainir les magasins de stockage. C'est ainsi que pour cette année 2014, la gestion des pesticides a consisté :

- à arranger le stock de pesticides et procéder à la pose de code-barres ;
- à entretenir et à assainir le magasin de stockage de Sanankoroba afin de maintenir propre les lieux, de respecter les exigences du Cahier des Charges Environnementales (CCE) en matière de gestion des stocks.

Pour ce faire, les activités menées ont consisté à dépoussiérer les fûts, à vérifier les entrepôts sur les palettes et étagères, à réaménager les emballages dans le magasin, à débarrasser le magasin des produits versés et à rendre lisibles les étiquettes. L'opération d'entretien a été effectuée au mois de juin 2014. Elle a concerné principalement le magasin de Sanankoroba.

- à suivre les stocks par la mise à jour du PSMS

Le suivi des stocks se fait à travers un logiciel mis au point par la FAO. Il s'agit du PSMS (Pesticide Stock Management System ou Système de Gestion des Stocks de Pesticides). La mise à jour de ce logiciel renseigne sur : (1) le mouvement des stocks (stock, sortie) ; (2) la qualité (date de péremption) ; (3) état des magasins de stockage.

La mise à jour du PSMS s'est faite de façon régulière et la vérification de sa mise à jour de façon hebdomadaire.

- à réaliser l'inventaire annuel dans les différents magasins de stockage de Sanakoroba et de Bamako).

L'inventaire a fait le point au 31 décembre : des infrastructures existantes (Bâtiments) ; du stock de pesticides : 32 000 l de Dusban ; du matériel de camping ; de communication ; de prospection, de traitement ; des équipements de gestion de pesticides et d'emballages ; du matériel de laboratoire et de soins ; du matériel de Suivi sanitaire et environnemental ;

du matériel de compressage et de rinçage ; du matériel de prévision météorologique ; du matériel de ravitaillement et de calibrage.....

3.2. Activités de lutte préventive

• Evolution des Conditions météorologiques au cours de 2014

Les premières pluies ont été enregistrées dans la zone grégarigène au cours des deux premières décades du mois de juin et de la première du mois de juillet. Ces activités pluvio-orageuses, faibles à modérées se sont produites dans les localités de Djebok, Ansongo, Ménaka (région de Gao), d'Aguel'Hoc (région de Kidal) où on a noté un écoulement de certains oueds (Eléoudj et Marat) du versant Ouest de l'Adrar des Iforas. Les deuxième et troisième décades du mois de juillet ont été marquées par quelques pluies localisées dans la zone des lacs, le secteur d'Ansongo-Ménaka et sur le versant ouest de l'Adrar des Iforas. Dans le secteur d'Aguelhoc, certains oueds comme Achou, Taouloust, Marat, Anoumalène et Eleoudj ont coulé.

Au mois d'août des pluies assez importantes ont été enregistrées dans les régions de Gao, Tombouctou et dans la région de Kidal, notamment dans le secteur d'Aguel Hoc. Ces pluies ont occasionné l'écoulement de certains oueds (Marat, Eloudj, Tadjidjoumat, Taroud, Tahart, AgacharIntaribaït,...) ;

Au mois de septembre quelques pluies sont tombées dans la zone lacustre (Goundam), le delta intérieur, le Gourma dans les régions de Tombouctou et Gao, la Vallée de l'Azawa (Ménaka), le secteur d'Indelimane (Ansongo). De même des pluies moyennes ont été enregistrées dans les aires de reproduction du Criquet pèlerin à Kidal où les oueds comme Marat, Tahart et Eléoudj ont encore coulé.

Seules quelques fines pluies ont été enregistrées au début du mois d'octobre dans l'extrême nord de Tombouctou, Kidal et Gao-est.

• Evolution des conditions écologiques au cours de 2014

Les conditions écologiques sont restées défavorables au développement et à la reproduction du Criquet pèlerin jusqu'à la fin du mois de juillet.

Les conditions écologiques ont été caractérisées par la reprise de la végétation annuelle dans les zones ayant reçu des pluies pendant les mois de juin. Toutefois elles sont restées défavorables au développement du Criquet pèlerin surtout dans les régions de Tombouctou et Kidal. Des plages de verdure disséminées dans l'Est de la région de Gao ont été visibles. La végétation annuelle est apparue en pousse au sud du Tamesna. Les sols ont été généralement secs dans les aires de reproduction de la région de Kidal sauf sur le versant Ouest de l'Adrar où les oueds Eléoudj et Marat étaient humides.

Au mois de juillet la mauvaise répartition des pluies a eu un impact négatif sur le développement végétatif des plantes annuelles dans le sahel occidental et dans les régions de Gao, Tombouctou et Kidal où les pâturages ont été peu fournis et discontinus dans leur occupation spatiale. Cependant le couvert herbacé a été assez verdoyant dans les zones ayant reçu les pluies comme dans la zone lacustre du delta du fleuve Niger, la zone du Gourma, l'Est du secteur de Gao et localement dans le secteur d'Aguelhoc. Les pérennes ont été en

reverdissement. Les sols ont été majoritairement secs dans l'habitat traditionnel du Criquet pèlerin.

En définitive, les conditions écologiques sont demeurées défavorables au développement et à la reproduction du Criquet pèlerin.

Au cours des mois d'août et septembre, la végétation s'est fortement améliorée dans l'habitat traditionnel du Criquet Pèlerin. Des biotopes favorables au développement et à la reproduction du Criquet pèlerin se sont reconstitués au bénéfice des pluies recueillies. Les plantes annuelles ont poussé et se sont développées et les ligneux redevenus verts. Les conditions édaphiques se sont caractérisées par un sol humide dans les aires de reproduction du Criquet pèlerin et favorables pour la ponte des femelles telles que dans la vallée du Tilemsi, le sud du Tamesna, dans les plaines du Timétrine(Kidal) et dans la Vallée de l'Azaouagh (Ménaka). Ces mêmes conditions existaient dans le Gourma et dans la zone des lacs (Tombouctou).

A partir du mois d'octobre, les conditions ont commencé à se dégrader. Les dernières observations satellitaires couplées aux informations reçues des brigades de veille de Kidal ont révélé la présence de la verdure dans les lits d'oueds dans la vallée du Tilemsi. De même, des plages vertes dans le secteur d'Aguelhok (Kidal dans la vallée de l'Azaouagh (Ménaka) ainsi que dans le Gourma de Tombouctou, ont été observées par endroit.

Ces conditions écologiques sont demeurées favorables par endroit à la reproduction et au maintien des individus solitaires malgré le rétrécissement des biotopes. Les sols ont été humides dans les zones dépressionnaires des aires grégarigènes. Le *Schouvia sp* est en pousse. Les pérennes sont vertes.

Avec l'arrêt des pluies, le couvert herbacé va se rétrécir et offrira moins d'espaces favorables à la reproduction et au développement du Criquet pèlerin. Les individus solitaires de Criquet pèlerin vont progressivement se regrouper dans les biotopes encore verdoyants pour effectuer une dernière reproduction à petite échelle.

La situation devrait rester en deçà du seuil d'inquiétude.

- **Activités de surveillance et de lutte réalisées.**

Le Centre, dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie de lutte préventive, a élaboré un plan de surveillance et de lutte dont l'objectif global est de maintenir le Criquet pèlerin dans son habitat traditionnel, sans aucune menace sur les zones de cultures et les pâturages. Les actions de surveillance et de lutte réalisées ont porté sur :

- **La surveillance de l'aire grégarigène** : la situation d'insécurité persistante dans la zone grégarigène n'a pas permis de mener des opérations de prospection dans la zone grégarigène (régions de Kidal, Gao et Tombouctou). Pour le suivi de l'évolution de la situation acridienne dans cette zone, des contacts réguliers ont été établis avec les brigades de veille et des personnes ressources à travers des appels téléphoniques d'une part et l'exploitation des images satellitaires d'autre part. C'est à travers ces contacts téléphoniques que la présence de criquets a été connue, les pluies enregistrées ainsi que l'état des oueds signalés. L'exploitation des images satellitaires a permis d'apprécier l'évolution des conditions écologiques.

- **La sécurisation des zones sud à hautes potentialités agro-sylvo-pastorales** : Il a consisté à surveiller les zones de pâturage et des cultures adjacentes à la zone grégarigène en vue de cerner à temps toute incursion d'essaims ou de fragments d'essaims en provenance du septentrion de notre pays ou des autres pays de la ligne de front. Pour ce faire, six (6) équipes ont été mobilisées pendant le mois d'août pour effectuer des opérations de prospection, sensibiliser et informer, les autorités administrative et politique ainsi que les producteurs sur la situation d'ensemble du Criquet pèlerin dans notre pays et au niveau de la sous-région. Les six (06) équipes de prospection ont été déployées dans une zone allant de Kayes (frontière Mauritanie) à Koro (région de Mopti) en passant par Sokolo, Bambaramaoundé et Douentza.

Au total, **50 500 hectares** ont été prospectés et **aucune présence de criquet pèlerin n'a été constatée.**

Les opérations de prospection ont été réalisées dans la région de Kayes pour 11 670 ha ; Koulikoro 3400 ha ; Ségou 10 950 ha et Mopti 24 480 ha.

3.3. Activités de luttes préventives programmées mais non exécutées

Le contrôle de la qualité du stock de biopesticide Gren Muscle, l'acquisition d'équipements de prospection, la recherche opérationnelle sur le criquet Pèlerin sont les activités qui n'ont pas été exécutées pour diverses raisons ; toute fois la principale est la non disponibilité des ressources à temps. Ces activités représentent 40% de l'ensemble des activités programmées en matière de lutte préventive.

IV. Les activités de gestion environnementale et sanitaire

4.1. Activités de suivi sanitaire

- **Le contrôle du taux des cholinestérases**

Après l'établissement du taux de cholinestérase (ACHE) de 26 nouveaux agents en 2013, l'activité a consisté en 2014 à contrôler ce taux par rapport à la norme admise. C'est ainsi que le taux de cholinestérase de 35 agents a été contrôlé. Il s'agit des chauffeurs, des prospecteurs et de quelques cadres de la direction. Aucune situation d'anomalie n'a été constatée.

- **la sensibilisation et l'éducation sanitaire pour le respect des conditions d'hygiène et de sécurité ;**

Cette activité a été réalisée en même temps que lors du contrôle du taux de cholinestérase et a consisté à la sensibilisation pour le port des EPI, les mesures d'hygiène générales au niveau des postes de travail.

4.2. Gestion des sites contaminés et des magasins de pesticides

Trois activités étaient programmées et portaient sur : **l'inventaire des sites contaminés ; la poursuite du programme de gestion des sites décontaminés, le traitement et le suivi de deux nouveaux sites contaminés ;** aucune de ces activités n'a pu être exécutée.

4.3. Amélioration de la qualité des traitements antiacridiens et contrôle de qualité des pesticides ;

- **Réalisation des cartes des zones d'apiculture et la formation des utilisateurs des différentes cartes élaborées ;**

La première phase de la cartographie des zones sensibles a été réalisée en 2012. Au total 64 cartes thématiques avaient été produites. En 2014, **25 nouvelles** cartes portant exclusivement sur les zones d'apiculture ont été produites parachevant du même coup l'opération d'élaboration des cartes des zones sensibles.

4.4. Etat de mise en œuvre du CCE

Le Cahier de Charge Environnemental (CCE) du CNLCP comporte **87 exigences** dont **75 de base et 12 exigences complémentaires**.

L'atelier régional de Dakar de septembre 2013 a permis de définir des critères harmonisés d'évaluation du CCE pour l'ensemble des pays de la CLCPRO. L'évaluation de la mise en œuvre des exigences est basée sur le score card conformément aux conclusions de l'atelier de Dakar de septembre 2013..

La situation de référence établie à partir du score card est la suivante :

- Score card maximum pour les **87 exigences** : 669 points ; Score card minimum 195 points ;
- Score card maximum pour les **exigences de base**: 579 points : Score card minimum : 159 points
- Score card maximum pour les **exigences complémentaires** : 90 points; Score card minimum : 36 points

Pour cette année 2014 :

- Le score card des exigences mises en œuvre ou en cours est évalué à **514** points contre 497 en 2013 soit un taux de 77% jugé satisfaisant.
- **9 exigences n'ont pu être mises** en œuvre au cours de cette campagne ; elles portent entre autres sur : (le contrôle régulier de la qualité des pesticides, l'évaluation régulière de l'impact environnemental des traitements, les traitements avec des entomopathogènes.....)
- **Les conditions ne sont pas encore réunies pour la mise en œuvre de 5 exigences :**

Le stockage temporaire de grandes quantités d'insecticides (en période d'invasion) répond aux directives de la FAO pour le stockage des pesticides.....) ;

La mise en œuvre de certaines exigences reste tributaire de la situation qui prévaut dans la zone grégarigène (impossibilité de mener des opérations de prospection/lutte antiacridiennes), le faible taux d'exécution des activités programmées (contrôle de qualité des pesticides....).

V. Activités d'information-communication

5.1. Elaboration d'un plan de communication

L'élaboration du plan de communication : Le plan de communication constitue l'outil de planification et de programmation de l'information sur la lutte anti acridienne. A la suite des observations formulées par la CLCPRO sur la première version élaborée en 2012/2013, une nouvelle version prenant en compte ces observations a été élaborée au cours de cette année 2014.

5.2. Information de l'opinion nationale et internationale sur l'évolution de la situation acridienne ;

Le partage et l'échange d'information avec l'opinion nationale et internationale est un élément majeur dans la lutte contre le Criquet pèlerin. L'activité réalisée a été l'élaboration et la diffusion de bulletins décennaires, mensuels et trimestriels sur l'évolution de la situation acridienne à l'endroit du MDR, de la DNA, de l'OPV, de la CLCPRO et de la FAO. Environ une trentaine (30) de bulletins périodiques ont été élaborés et diffusés au cours de cette année 2014 ;

5.3. Renforcement des moyens d'échanges d'information et de communication ;

Dans le cadre de la recherche de la qualité et de la rapidité de l'information, l'Abonnement au journal l'Essor, à Internet, la maintenance et le suivi du site Web ont été maintenus tout au long de l'année.

5.4. Redynamisation des brigades de veille

L'activité a consisté à sensibiliser et à former les populations rurales sur la reconnaissance du Criquet pèlerin à travers :

- la formation et le recyclage des brigades de veille pour la remontée de l'information sur le Criquet pèlerin
- la création de 21 nouvelles brigades de veille dans les cercles de Nioro, Nara, Niono et Ségou ;

5.5. Information et sensibilisation de l'opinion nationale et internationale sur les effets de la lutte préventive sur la sécurité alimentaire

Cette activité qui devait se réaliser à travers des conférences débats, des points de presse, des réunions d'informations et des messages radiodiffusés n'a pas pu être exécutée.

VI. Activités de planification, de suivi et d'évaluation :

Conformément aux activités programmées, celles exécutées ont porté sur :

- **l'élaboration du PETF (programme d'Exécution Technique et Financière)** qui constitue la synthèse de l'ensemble des activités à mettre en œuvre par les Départements, le Bureau Administratif et Financier et la Direction ainsi que le budget nécessaire pour leur mise en œuvre ;
- **le suivi et l'évaluation de l'exécution du PETF** : Des rapports circonstanciés ont été élaborés tout long de cette année et ont porté sur : (1) Le bilan des activités de 2014 et les perspectives pour 2015 ; ce rapport a été élaboré pour l'information du cabinet du Ministère du Développement Rural au mois de décembre ; (2) le Rapport préparatoire de la treizième réunion des chargés de liaison et la dixième réunion du Comité de pilotage tenues à Tunis du 1^{er} au 9 décembre 2014 ;
- **l'élaboration du rapport d'évaluation des brigades de veille ;**
- **la mise à jour du Recueil d'Informations et de données sur le Centre National de Lutte contre le Criquet Pèlerin pour l'année 2014 ;**
- **la mise à jour trimestriellement du Tableau de Bord du programme EMPRES-RO.**

Il faut noter la participation aux différentes réunions de préparation et de suivi du Plan de campagne du secteur du développement rural.

VII. Mise en œuvre du programme de formation

Le programme de formation prévoyait des formations au plan national et régional dans le cadre du programme EMPRES de la CLCPRO.

7.1. Les formations régionales :

Ces formations ont été réalisées dans le cadre du programme EMPRES avec l'appui de la CLCPRO. Le point d'exécution des ateliers programmés se présente comme suit :

Tableau 1 : Synthèse des formations régionales

Intitulés	Participants	Lieu	Etat d'exécution
Gestion de l'information acridienne : Atelier régionale sur l'utilisation d'eLocust3 et RAMSESV4	Chargés de l'info/com	Agadir, Maroc	Exécuté
Atelier régional sur les techniques de pulvérisation	Formateurs nationaux	Niamey, Niger	Exécuté
Atelier régional sur les techniques de prospection	Formateurs nationaux	Algérie	Exécuté
Atelier de mise en œuvre du SSE	Chargés du SSE	Dakar, Sénégal	Non exécuté
Formation en communication	Chefs UNLAs	Bamako, Mali	Non exécuté

7.2. Les formations nationales :

Programmées dans le but de renforcer les capacités du personnel du Centre chargé de la mise en œuvre des activités de lutte antiacridienne, ces formations ont été organisées et animées par les spécialistes du Centre. Au total dix (10) thèmes ont été programmés et portent entre autres sur les techniques de prospection, de pulvérisation, le recyclage des prospecteurs et chauffeurs....

Le point de l'exécution des formations programmées est récapitulé dans le tableau ci-après

Tableau 2 : Etat d'exécution des formations nationales

Thèmes/contenu	Cibles	Nbre de participants	Etat d'exécution
Techniques de prospection	Prospecteurs	13	Non exécuté
Techniques de pulvérisations	Agents CNLCP	13	Non exécuté
Formation des agents partenaires en techniques de pulvérisation	Agents PV, DNA	32	Non exécuté
Formation en suivi environnemental : - le suivi de l'efficacité des traitements ; - le suivi de la santé des opérateurs de lutte ; - le suivi environnemental et l'investigation des incidents (santé, environnement).	Equipe QUEST	10	Non exécuté
Atelier bilan de mise en œuvre du CCE	Agents CNLCP	12	Non exécuté
Formation des utilisateurs des cartes des zones sensibles couplées avec la base de données RAMSES	Agents NLCP	7	Non exécuté
Formation sur la gestion des stocks de pesticides	Chauffeurs et magasiniers	14	Non exécuté
Mise à niveau du personnel du CNLCP sur l'utilisation des outils de l'information acridienne	Prosecteurs	13	Exécuté
Atelier de mise à niveau des cadres techniques du CNLCP sur le nouveau système de suivi-évaluation du Programme EMPRES	Cadres de direction	15	Exécuté
Formation en éco-toxicologie	Equipe Quest	7	Non exécuté

Comme on peut le constater, le taux de réalisation du programme de formation est faible et cela est lié aux difficultés de mobilisation des crédits alloués.

VIII. Activités de Coordination et de suivi du CNLCP

8.1.La participation aux activités de coordination et de programmation de la lutte acridienne dans le cadre de la CLCPRO et du Liptako – Gourma :

A cet effet, il faut noter :

- la participation du Directeur à la réunion des experts sur les modalités concrètes de mise en œuvre des mécanismes financiers de la lutte contre le Criquet pèlerin dans la région occidentale et à la Septième session et Neuvième réunion du Comité exécutif de la Commission de Lutte contre le Criquet Pèlerin dans la Région Occidentale (CLCPRO) Nouakchott, Mauritanie, du 17 au 26 juin 2014;
- la participation à la sixième réunion du Comité Technique de Coordination de la Lutte Antiacridienne des États membres du Liptako – Gourma du 30 juin au 02 juillet 2014,

et à la réunion extraordinaire du Comité Technique de Coordination de la Lutte Antiacridienne du 27 octobre 2014, à Ouagadougou, au Burkina Faso ;

- la mission effectuée au Tchad pour appuyer ce pays dans le cadre de l'élaboration de la cartographie des zones sensibles aux traitements antiacridiens. Cette mission s'est déroulée du 02 au 12 novembre 2014 ;
- la participation à la dixième réunion du Comité de pilotage et à la 13ème réunion des chargés de liaison du Programme EMPRES1 de lutte préventive contre le Criquet pèlerin en Région occidentale (RO) du 01 au 09 décembre 2014 à Tunis, Tunisie.

8.2. Les missions d'appui effectuées :

- Appui à la lutte aviaire au Burkina Faso ;

En réponse à la sollicitation de ce pays frère, le Ministre du Développement Rural a instruit au Directeur du Centre National de Lutte contre le Criquet Pèlerin (CNLCP) et à celui de l'Office de la Protection des Végétaux (OPV) de mobiliser les moyens nécessaires pour une intervention rapide afin d'appuyer les services de protection des végétaux du Burkina Faso à faire face à l'invasion des oiseaux granivores dans la région du sahel. C'est ainsi qu'une équipe composée de deux techniciens spécialisés l'un dans la lutte anti-aviaire et l'autre en logistique et maintenance des appareils de traitement a été dépêchée du 25 octobre au 3 novembre 2014 au Burkina Faso dans la région du sahel. L'appui a consisté à former les membres de 4 équipes de lutte, à effectuer des prospections et des traitements, avec les moyens mis à disposition par l'Etat malien.

- Appui à l'Office de Protection des Végétaux (OPV) dans la lutte aviaire ;

Dans le cadre de la collaboration et des missions conjointes, le CNLCP et l'Office de Protection des Végétaux (OPV) ont organisé du 21 au 25 novembre une opération de prospection aviaire dans la région de Gao.

8.3. La participation à l'élaboration et/ou à la mise en œuvre de certains programmes.

Il s'agit :

- du Projet Gestion des Risques et Catastrophes /Adaptation au Changement Climatique (PGRC/ACC). Il a appuyé le Centre par la fourniture de kits de protection, de prospection, de stations météorologiques..... ;
- Du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS) en cours de préparation sur financement de la Banque mondiale. Le Centre National de Lutte contre le Criquet Pèlerin (CNLCP) est membre actif du Comité Technique National Préparatoire (CTNP) de ce projet.

8.4. La participation aux travaux de groupes

- CountrySTAT : initié par la FAO, il constitue un site d'informations statistiques sur l'alimentation et l'agriculture. Dans le cadre de l'actualisation et de la redynamisation du site, un cadre de concertation nationale a été mis en place. Le Centre National de Lutte contre le Criquet Pèlerin (CNLCP) en est membre et participe à l'alimentation de la base de données.
- La participation aux rencontres/réunions de suivi de la campagne ; il s'agit :
 - Des réunions de suivi de la campagne agricole par le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA) ; Elles sont mensuelles et consistent à évaluer régulièrement l'évolution de la campagne agricole et de renseigner les partenaires sur les risques d'insécurité alimentaire. Elles visent à préparer la résilience en cas de sinistre ou de crise alimentaire. Les informations sont recueillies auprès des comités locaux et régionaux de gestion de la sécurité alimentaire du Système d'Alerte Précoce et des structures techniques impliquées.
 - Des réunions de suivi de l'évolution de la pluviométrie par le Groupe de Travail Pluridisciplinaire Agricole (GTPA) ; Ces réunions hebdomadaires de travail consistent à collecter et informer les décideurs et les producteurs sur l'évolution de la saison des pluies et son impact sur les productions agro-sylvo-pastorales. Elles visent en outre à aider le monde rural à rationaliser les activités agricoles à travers les conseils agro-hydro- météorologiques. Dix-huit bulletins d'information sont élaborés et diffusés entre le mois de mai à octobre.
 - La participation aux différentes rencontres de programmation et d'évaluation périodique de la campagne agricole.

8.5. La tenue des réunions/rencontres internes

Dans le cadre de la programmation et du suivi de l'exécution des activités, le Centre tient chaque lundi, une réunion hebdomadaire pour faire le point d'exécution des activités de la semaine écoulée par Département et programmer celles à réaliser au cours de la semaine suivante.

DEUXIEME PARTIE : ETAT D'EXECUTION DU PETF 2014

I. Evaluation du niveau de mise en œuvre du PETF 2013

L'évaluation du niveau d'exécution des activités programmées a été basée sur la méthode suivante :

- L'attribution d'une note variant de 0 à 3 (zéro à trois) en fonction du niveau d'exécution de l'activité : 0= non exécuté ; 1 ou 2= activité en cours d'exécution ; 3=activité exécutée ;
- La pondération de toutes les activités par l'affectation d'un coefficient variant de 1 à 3 (un à trois) en fonction du poids de chaque activité ;
- Sur cette base, il a été défini pour chaque activité une valeur cible correspondant au score maximum pour la réalisation de l'activité à 100% et 1 score (nombre de points) obtenu de l'exécution de l'activité
- Le niveau d'exécution de chaque activité est évalué à travers le rapport entre le nombre de points obtenus de l'exécution de l'activité et la valeur cible ;

Tableau 3 : Le point d'exécution des activités programmées est présenté comme suit

Domaines d'Activités	Valeur cible	Evaluation du niveau d'exécution		
		Score obtenu	Taux d'exécution (%)	Appréciation
Prévention des Invasions et gestion de la Lutte préventive	90	54	60	Assez bon
Information et Communication	63	40	63.5	Assez bon
Gestion environnementale et sanitaire	60	21	35	Faible
Planification, suivi et évaluation	33	27	81.8	Bon
Renforcement des capacités (formation /recyclage)	66	18	27.28	Faible
Gestion administrative et financière	30	30	100	Excellent
Coordination et supervision	42	26	62	Assez bon
Total activités du (PETF)	324	216	66.67	Assez bon

II. Observations sur le niveau d'exécution des activités

Le niveau d'exécution des activités du PETF 2014 est évalué à 66,6 % contre 70,2% en 2013. Tout comme en 2012 et 2013, certaines activités majeures n'ont pas pu être exécutées suite à l'insécurité qui sévit dans la zone grégarigène mais aussi la faiblesse des ressources allouées et les difficultés de leur mobilisation. Il s'agit entre autres des opérations de prospection dans la zone grégarigène, les activités de suivi et de traitement des sites contaminés, les missions de supervision, les formations et recyclages.

CONCLUSION

La mise en œuvre du PETF 2014 est intervenue dans des conditions beaucoup plus difficiles qu'en 2013. Le niveau des crédits alloués au plan national a connu une diminution en cours d'exécution alors qu'aucune contribution n'a été reçue de nos partenaires traditionnels (FAO, CLCPRO).

Le niveau d'exécution des activités est évalué à 66,6 % contre 70,2 % en 2013 et 53,73% en 2012. La mise en œuvre du PETF 2014 a été particulièrement confrontée à l'insécurité résiduelle dans la zone grégarigène (région de Gao et principalement dans celle de Kidal) empêchant de mener toutes les activités qui devaient se réaliser dans la zone grégarigène (prospection, traitement antiacridien, décontamination des sites pollués, ainsi que toutes celles qui y sont rattachées).

Le Programme d'activité 2015 mettra l'accent sur la poursuite de restauration des capacités du Centre (acquisition de moyens logistiques et techniques), de renforcement des capacités (formation /recyclage) et de redynamisation des brigades de veille.